



BIODISCEE
*Biodiversité, droit et
services écosystémiques*

NEWSLETTER
N° 01/2014

Edito

Robert CHENORKIAN,

Directeur adjoint scientifique de l'Institut Ecologie et
Environnement du CNRS

La nécessité de recourir à l'interdisciplinarité pour faire face à la complexité des socio-écosystèmes (SES) est depuis longtemps clairement établie. Mais cette notion d'interdisciplinarité est en fait bien diverse dans ses réalités. À méso-échelle, l'étude des SES nécessite échanges et hybridations d'outils conceptuels et matériels pour que l'on puisse aborder leurs fonctionnements et dynamiques – les modéliser comme systèmes complexes - et apporter pertinence aux interventions anthropiques et à leurs évaluations. À plus petite échelle, il est des domaines d'interrogations qui, bien que directement en prise avec les SES, doivent être abordés en termes globaux. Ils concernent l'Anthroposphère, métasystème recouvrant et intrusif, qui englobe la Planète et peut concerner directement dans ses conséquences tous les systèmes hors notion d'échelle.

Ainsi en est-il des questions de droit, de politique et d'éthique qui déterminent aux niveaux les plus fondamentaux les comportements et choix d'action de l'homme sur ses environnements, du niveau planétaire au plus local. Pour celles-ci et en ce domaine, l'interdisciplinarité semble être moins dans l'hybridation des concepts et outils, que dans la prise en compte disciplinaire des objets écologiques dans toute leur complexité en état, fonctionnement et devenir.

Elle concerne aussi dans cette même acception la compréhension des conséquences induites par certaines notions qui s'y rattachent et que les mondes scientifiques, mais aussi économiques, politiques et, plus largement, sociétaux énoncent, s'approprient et parfois détournent, sans que les définitions, les frontières, les champs d'application ou même les contenus de ces notions aient été nécessairement et clairement établis.

Services écosystémiques, biodiversité, dette écologique sont de la sorte. Leurs conséquences sur le monde, par actions et rétroactions, sont immédiates, prégnantes et majeures. Il est donc essentiel que les communautés scientifiques en capacité de s'y confronter s'en saisissent pour mieux les cerner, les définir, apprécier leurs conséquences et faire entrer le souci de pertinence dans des systèmes qui en étaient dépourvus.

BIODISCEE, Réseau Thématique Pluridisciplinaire du CNRS-INEE, est pour cela un outil des plus précieux et innovant car il répond très exactement à cette problématique, dont dépend très largement le développement soutenable de nos sociétés et de notre planète au travers de la bonne compréhension des mécanismes d'intervention et des conséquences des choix anthropiques. Il est le lieu de rencontre et d'échange qui ouvre le champ aux réflexions nouvelles, à leur apparition et à leur devenir. La tâche est certes immense, mais si essentielle et enthousiasmante.



Colloque *Services écosystémiques, territoire et pluralisme juridique : quelles gouvernance ?* Rennes, 7-8 novembre 2013

Ce colloque international a été organisé à Rennes les 7 et 8 novembre 2013 par BIODISCEE, l'Institut de l'Ouest Droit et Europe (IODE, UMR 6262 CNRS) et le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes. Il a réuni 23 intervenants d'origine disciplinaire (droit, géographie, écologie, économie, agronomie, pédologie, hydrologie) et géographique diversifiée (France, Belgique, Canada, USA, Brésil, Colombie, Costa Rica, Suisse).

La rencontre a permis de fructueux échanges interdisciplinaires et de droit comparé autour de trois questionnements scientifiques :

- La protection juridique de l'environnement à l'épreuve des services écosystémiques ;
- Les zones humides et systèmes de compensation, des fonctions écologiques aux services écosystémiques ;
- Gouvernance et services écosystémiques dans les politiques agricoles : un nouvel outil ou un nouvel objectif à atteindre ?

Pour de plus amples informations sur les résultats du colloque, contactez [Nathalie Hervé-Fournereau](#).



Atelier *Ventes d'unités de biodiversité, paiements pour services écologiques : des objets pluridisciplinaires et controversés* Nice, 23-24 janvier 2014

L'atelier « *Ventes d'unités de biodiversité, paiements pour services écologiques (PSE) : des objets pluridisciplinaires et controversés* » s'est déroulé à Nice, les 23 et 24 janvier 2014. Il s'agit du premier atelier d'un cycle d'ateliers du projet de recherche « Construction et régulation des marchés d'environnement » (CoReME) coordonné par Ali Douai et Isabelle Doussan (GREDEG UMR 7321 CNRS). CoReME a pour but d'étudier, dans une approche pluridisciplinaire, les processus complexes de construction et régulation des marchés dédiés à la protection de l'environnement et leurs conséquences sur les dynamiques socio-économiques et environnementales et sur les rapports Homme-Nature.

L'objet de ce premier atelier était d'interroger la notion même de marché à travers les exemples concrets d'échanges d'unités de biodiversité et de paiements pour services écologiques, notamment dans le cas d'opérations de compensation écologique. Les interventions et débats ont fait apparaître de nombreuses interrogations concernant par exemple les biens (matériels ou non) objets de ces échanges ou encore les mécanismes de détermination des prix. Actuellement, les ventes d'unités de biodiversité et les PSE apparaissent davantage comme des « instruments de marché » ou des arrangements institutionnels complexes à l'intérieur desquels des rapports marchands peuvent éventuellement se nouer.

(I. Doussan)

Entretien avec J.B. RUHL

David Daniels Allen Distinguished Chair in Law

Vanderbilt University Law School - USA

RTP BIODISCEE: Is the concept of ecosystem services recognized in US law?

J.B. RUHL: Although initially it was slow to gain recognition in US law, the ecosystem services framework in recent years has become an important theme. A turning point came in 2008, when Congress passed comprehensive farm and agriculture legislation (which occurs every five years) directing the Department of Agriculture to explore how to stimulate ecosystem services markets. Also in 2008, the Environmental Protection Agency and Corps of Engineers issued a new wetlands conservation regulation requiring the agencies to take ecosystem services into account when permitting development in wetlands. Since those two major events, more and more agencies have integrated ecosystem services into their programs, particularly public land management agencies. Courts also have begun to recognize ecosystem services legally relevant in contexts such as nuisance law, the public trust doctrine, and compensation for government taking of property.

RTP BIODISCEE: In your opinion, is the concept of ecosystem services a useful tool to legally protect the environment?

J.B.: Definitely, yes! Providing qualitative and quantitative assessments of the economic value of ecosystem services to human populations allows governments

and citizens to make more informed decisions about resource allocations. Markets for ecosystem services are generally not well developed, so it is easy for ecosystem services to fall out of the picture when weighing costs and benefits of different private and public resource development decisions.

If ecosystem service values are not fully represented in policy decision making, we will make economically inefficient decisions as well as poor choices for the environment. The ecosystem services framework is not a "silver bullet," however. It must be applied in conjunction with other policy rationales, and we must be careful to ensure property rights in service values are well defined.



JB Ruhl, colloque Biodiscée de Rennes en novembre 2013

As a relatively new concept, it should not be expected that all the policy challenges have been worked out for ecosystem services; however, tremendous progress is being made and the ecosystem services framework is showing great promise as legally useful and important.

RTP BIODISCEE: In the USA, is there a network composed of researchers from various fields who work together on biodiversity, law and ecosystem services?

J.B.: While there is no unified national network, there are a number of important interdisciplinary initiatives. One prominent research network on this theme is the Resources for the Future organization, where Jim Boyd is leading excellent work on the economics of ecosystem services. Also, at Duke University's Nicholas School of the Environment and Law School, Lydia Olander is leading an effort to identify legal opportunities for use of the ecosystem services framework. Also, each year a major national conference on ecosystem services, known as A Conference on Ecosystem Services (ACES), brings together hundreds of people from academic, government, and private sectors to share research and dialog on ecosystem services.

Entretien avec Mélodie FEVRE

Doctorante en droit



RTP BIODISCEE : Mélodie, vous êtes en dernière année de doctorat. Quel est votre sujet de thèse ?

Mélodie Fevre : Je travaille sur l'analyse juridique du concept de « services écologiques ». L'intérêt pour le sujet est né des incertitudes que le concept soulève d'un point de vue juridique quant à sa définition et ses implications, alors que sa popularité croît dans les sphères politico-économiques. Dans un premier temps, je recherche si ce nouveau concept n'existait pas déjà dans le champ juridique, sous d'autres formes. Puis, j'interroge les branches du droit où l'on trouve des notions semblables, pour percevoir comment celui-ci les appréhende, avec quels outils, et quelles difficultés. Cette étude me permet de mieux cerner le concept de « services écologiques ». Enfin, je cherche à analyser ses effets dans le champ de la prévention ou de la réparation du dommage à l'environnement

RTP BIODISCEE : Dans quel cadre, votre thèse est-elle effectuée ?

Mélodie : Ce travail de recherche est encadré par Isabelle Doussan, directrice de recherche à l'INRA et rattachée au Centre de recherche en droit économique (CREDECO GREDEG UMR 7321 CNRS) de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis. Elle est aussi co-encadrée par le Pr. Thierry Taton, directeur de l'Institut

Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE). Enfin, la thèse s'inscrit dans une convention CIFRE signée avec ECO-MED, bureau d'étude en écologie à Marseille.

RTP BIODISCEE : Quel est l'apport d'une thèse CIFRE par rapport à une thèse recherche plus traditionnelle sur un tel sujet ?

Mélodie : Le principe du contrat CIFRE consiste à effectuer sa thèse en entreprise. C'est une vraie richesse, à plusieurs égards. Cela donne en premier lieu une dimension professionnelle au doctorat. Le doctorant se familiarise ainsi avec les exigences du monde professionnel et développe des compétences pratiques. Enfin, l'immersion en entreprise permet de compléter l'approche très théorique du sujet par des problématiques de terrains, ce qui apporte un nouveau regard, et permet de prendre de la hauteur. En ce qui me concerne, le contact avec les experts écologues m'a permis d'appréhender très concrètement comment se réalisent les différentes évaluations environnementales. J'ai ainsi pu constater que les méthodes d'expertises ne sont à ce jour que peu adaptées à une approche fonctionnelle des espaces. De plus, il règne un certain scepticisme des praticiens à l'égard du concept de services écologiques. En définitive, même si les services tendent à intégrer les régimes de protection et de prévention des dommages, leur appréhension pratique est

encore loin d'être une évidence

RTP BIODISCEE : La fin de la thèse approche, que retirez-vous de cette expérience ?

Mélodie : La diversité des expériences et l'enrichissement. Il y a quelque chose de très dynamisant dans le fait d'évoluer dans deux mondes plutôt opposés. J'ai également eu l'opportunité d'assurer des charges d'enseignements, et de participer à des réseaux de recherche comme BIODISCEE. Je retiens particulièrement la richesse des rencontres et la diversité des échanges qu'a permis l'émulation autour des services écosystémiques. Cependant, la complexité des problématiques autour de ce concept est telle que le travail ne fait que commencer, et promet encore beaucoup d'évènements à venir.

RTP BIODISCEE : Quels sont vos projets pour le futur ?

Mélodie : Pour l'instant, je me consacre entièrement à la rédaction et à la finalisation de la thèse. Cependant, la thèse CIFRE m'a permis de réaliser que ma vocation m'orientait vers une profession « de terrain » plutôt que vers la recherche. De ce fait, je reste attentive aux opportunités professionnelles qui pourraient s'ouvrir à moi. Je réfléchis également à l'éventualité d'intégrer l'école d'avocat.

Evènements à venir

22-23 mai 2014, Strasbourg

« La représentation de l'environnement devant le juge : Approches comparative et prospective »



Colloque organisé par SAGE (UMR 7363 CNRS) et la SFDE Est avec le soutien de BIODISCEE et le parrainage de la SFDE.

L'environnement peine en droit français et dans d'autres ordres juridiques à trouver un accès au juge. Des concepts innovateurs ont été ou doivent encore être imaginés pour protéger la nature dans le cadre d'une saisine juridictionnelle. Ainsi, certains écosystèmes, tels que l'Antarctique ou les grands fonds marins pourraient de voir représenter d'une manière originale. Les contributeurs analyseront la personnalisation de la nature et sa représentation directe. Ils apprécieront également la représentation indirecte de l'intérêt environnemental devant le juge.

Pour de plus amples informations, contacter [Laurence Renard](#). (MP. Camproux-Duffrene)
Le pré-programme est disponible sur le site du RTP BIODISCEE.



5-6 Juin 2014, La Rochelle

« La dette écologique – de l'exploitation des ressources naturelles aux services écosystémiques : Quelle solidarité écologique ? »

Colloque organisé par le Centre d'Etudes Juridiques et Politiques de l'Université de La Rochelle, BIODISCEE et en partenariat avec la SFDE.

Le concept de dette écologique pose des questions éthiques

fondamentales sur la gestion des ressources naturelles et sur la répartition du coût et des bénéfices des processus de développement et industrialisation. Il invite à des réflexions philosophiques, politiques, économiques, écologistes, juridiques car à ce jour, une théorie générale de la dette écologique reste à penser.

L'objet de ce colloque est de tester la validité scientifique du concept de dette écologique. Il vise à permettre à des chercheurs d'échanger, dans une logique expérimentale, sur leur définition d'une « dette écologique », sur la pertinence du concept, sa force théorique et son potentiel en termes d'effectivité. (A.Michelot)

Le pré-programme est disponible sur le site du RTP BIODISCEE.

Les inscriptions pour participer au colloque sont ouvertes et peuvent se faire [en ligne](#).



11-12-13 juin 2014, Montpellier

Comment articuler les Paiements pour Services Environnementaux aux autres instruments



politiques et économiques, dans les pays du Sud et du Nord ?

Atelier international organisé dans le cadre des projets PESMIX (CIRAD), Invaluable, PolicyMix, Serena, Gret avec la CDC Biodiversité avec le parrainage de BIODISCEE et de la SFDE.

Les Paiements pour Services Environnementaux sont de plus en plus utilisés dans les politiques d'environnement et de développement, particulièrement dans les pays du Sud. La première journée de l'atelier sera consacrée aux questions transversales concernant les PSE tandis que la seconde journée sera consacrée plus particulièrement aux PSE dans les pays en développement, leur interaction avec d'autres instruments, leur utilisation possible pour le développement en plus de leurs objectifs environnementaux, et leur place dans les politiques publiques. Enfin, la troisième journée, organisée sous l'égide de la CDC Biodiversité, sera dédiée aux perspectives de déploiement en France et plus généralement au sein de l'Union Européenne des PSE.

Le Programme de l'atelier sera disponible sous peu. Pour de plus amples informations, contacter [Sébastien Desbureaux](#) et [Florian Claeys](#).



Prochaines séances du séminaire « **Gouverner le Vivant** » :

- **11 avril 2014** de 10h30 à 12h30 autour des travaux de Paige West (Columbia University) sur les représentations de la nature en Nouvelle Guinée ;
- **5 juin 2014** de 10h30 à 12h30 avec Franck Poupeau (Centre de Sociologie Européenne/CNRS) sur les notions de Pacha Mama, Buen Vivir et Samak Kusay en Bolivie et Equateur.

Pour de plus amples informations, consulter le [site internet](#).

Lumière sur le projet INVALUABLE

invaluable
Valuations, Markets and Policies for
Biodiversity & Ecosystem Services

Le Projet INVALUABLE est un projet de 2 ans (2012-2014) qui regroupe une dizaine de partenaires dont l'objectif est d'analyser les instruments de marché pour les services écosystémiques et la biodiversité et d'informer les décideurs des options possibles pour l'utilisation de ces instruments de marché.

A partir du 1er avril 2014, les activités de recherche sur les aspects juridiques de la gestion des connaissances dans le design et la mise en oeuvre des instruments de marché et services écosystémiques seront mises en place. L'objectif principal sera d'évaluer la façon dont le droit peut améliorer la prise en compte de ces connaissances via l'utilisation des instruments de marché en matière de biodiversité, en se focalisant sur un PSE et sur un mécanisme de marché d'unités de biodiversité.

Une première étude de cas a été réalisée, à savoir le mécanisme d'« habitat banking » établi aux USA dans le cadre de l'« Endangered Species Act » (présentée à Nice lors de [l'atelier du 23 et 24 janvier 2014](#)). Au moins une autre étude de cas sera effectuée en Région wallonne. (CH.Born)

Pour de plus amples informations sur ce projet, contacter le coordonnateur [Renaud Lapeyre](#) ou rendez-vous sur le [site internet](#).

Publications BIODISCEE

L'agriculture et les paiements pour services environnementaux : quels questionnements juridiques ?
A. Langlais, (dir.) Presses universitaires de Rennes (à paraître. 2014)



Largement dominée par une analyse économique en raison des dimensions monétaires attachées à toute logique de paiement, les paiements pour services environnementaux (PSE) ne se laisse toutefois pas enfermer par l'analyse de cette seule discipline. D'une part, l'objet du paiement, le service environnemental est au cœur des réflexions des sciences du vivant. D'autre part, l'ensemble des sciences humaines et sociales doit s'exprimer sur l'expression du rapport homme/nature que le PSE induit quant à la valeur monétaire de ces services mais également quant à son caractère controversé, lequel est exacerbé depuis le Millenium Ecosystem assessment (MEA, 2005).

L'originalité de cet ouvrage est d'explorer la juridicité de cette notion, en privilégiant une dimension agricole qui s'annonce comme un terrain d'exploration propice. A la lumière du droit international, européen, interne et comparé, les différentes facettes juridiques du ou des PSE y sont développées sans ignorer l'apport des autres disciplines contribuant à les éclairer. Les questionnements juridiques en résonance avec ceux d'autres disciplines scientifiques devront ainsi contribuer à apprécier la concrétisation ou non d'un nouveau paradigme de protection et de gestion de l'environnement. (A. Langlais)

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS RENDRE SUR LE SITE DE BIODISCEE ET DE PARTAGER VOS ACTUALITES POUR LA PROCHAINE NEWSLETTER
<http://biodiscee.univ-rennes1.fr>